



## Lettre d'info # 3 - Juillet 2023

### Conseils de saison



Le printemps 2023 a été très arrosé, rendant compliquée la récolte des fourrages.

Après un mois de Février très sec, sans goutte d'eau les 3 premières semaines, une période de pluie continue en Mars a permis des pousses régulières, mais a souvent retardé la mise à l'herbe des animaux.

Durant le mois d'Avril, grâce à quelques fenêtres favorables de plusieurs jours sans pluie, les récoltes précoces, types ensilage et enrubbage se sont déroulées dans d'assez bonnes conditions, en particulier en zones de plaines et coteaux.

Les zones plus élevées du département (de 700 à 1000 m), malgré une certaine précocité de la végétation, ont bénéficié de conditions beaucoup moins favorables pour la récolte des fourrages.

Les mois de Mai et Juin ont été très pluvieux sur tous les secteurs du Tarn et les travaux de fenaison ont été retardés. Quelques créneaux sans pluie fin Juin ont permis la reprise de ces travaux.

La pousse explosive de l'herbe a rendu particulièrement ardue sa valorisation. Peu de possibilités de faucher des paddocks non pâturés, une croissance importante qui ne permet pas la meilleure exploitation par le pâturage, retour tardif sur les parcelles entraînant du gaspillage, valeur alimentaire décevante. Année typique où on « se fait dépasser » par l'herbe. Les semis de prairies et de dérobées ont par contre bénéficié des conditions climatiques et sont pour la plupart très réussis.

Malgré des conditions de récoltes difficiles, les stocks de fourrages sont au rendez-vous avec des quantités de foin par ha importantes. Mais la qualité risque d'être très variable d'une parcelle à l'autre, en fonction du stade avancé de la végétation (pleine floraison). Particulièrement cette année, il faut prévoir de réaliser des analyses de fourrages en priorité sur :

- les fourrages les plus représentatifs de vos stocks en quantité,
- les fourrages atypiques sur lesquels, la qualité est la plus incertaine.

**RISQUE INCENDIE** : Les risques d'échauffement du foin, en particulier des secondes coupes de Ray-grass, mais aussi des prairies permanentes, sont toujours très importants. Des taux de MS insuffisants, des densités de balles importantes doivent être des points de vigilance. Dans tous les cas, le contrôle de température à l'aide d'une sonde est essentiel. Quelques indicateurs permettent d'évaluer la température du foin :

- Une sensation de chaleur, au toucher, révèle une température > 60°C,
- Une tige d'acier enfoncée pendant une heure dans une balle, si elle ne peut être tenue à la main, indique T°C > 80°C et un risque avéré de départ de feu.

Au-delà de 50°C, les risques d'incendie sont réels et la surveillance doit se prolonger durant plusieurs mois après le stockage.

## Une plaquette pour tout savoir sur le sur-semis

Ce document a pour objectif de vous apporter toutes les bases pour réussir la mise en œuvre du sur-semis sur prairie. Il a aussi vocation, à valoriser les différents essais qui ont été réalisés en Occitanie.



Il a été réalisé par le groupe métier fourrages et prairies des Chambres d'agriculture de la Région Occitanie qui regroupe les conseillers des Chambres d'agriculture et des instituts techniques travaillant dans le domaine des fourrages.

Cliquer [ici](#) pour le télécharger



## Campagne d'analyses de sol

L'analyse de sol permet d'ajuster sa fertilisation et de repérer des carences, mais pas seulement ... Elle est en effet importante lorsqu'on met en place une prairie longue durée, pour choisir les espèces les plus adaptées.

On aura ainsi, une vision de la réserve en eau, du pH et de la fertilité du sol.

Pour vous accompagner, la Chambre d'agriculture du Tarn organise tous les ans, une campagne d'analyses de sol. Les prélèvements sont faits par un préleveur et les échantillons envoyés à la Chambre d'agriculture de l'Aude. Le coût est d'environ 80 € avec le prélèvement et la facture vous sera directement envoyée par le laboratoire avec les résultats.

Une restitution collective des résultats aura lieu si vous êtes suffisamment, à être intéressé.

Pour plus d'informations, contactez Caroline AUGUY, conseillère fourrages, au 06 18 58 03 02.

Pour vous inscrire, cliquez [ici](#) avant le 30 juillet 2023.



## Agenda

### Formation : Pérenniser ses prairies

Le 12/09/2023 à Albi de 9h30 à 17h30

Au programme : Les principales causes de dégradation des prairies. Comment éviter qu'une prairie ne se dégrade ? Quelles solutions mettre en place, face à une prairie dégradée ?

Contact : Caroline Auguy - c.auguy@tarn.chambagri.fr - 06 69 32 03 37

### Formation : L'arbre en élevage : une ressource fourragère et un micro-climat pour le troupeau

Le 3/10/2023 à Biot (FONTRIEU) de 9h30 à 17h30

Au programme : Les enjeux du changement climatique sur la productivité et la conduite des prairies. L'interaction entre l'arbre et les cultures fourragères. L'impact de l'arbre dans le système d'élevage en termes de bien-être animal et performance.

Contact : Caroline Auguy -  
c.auguy@tarn.chambagri.fr- 06 69 32 03 37

### **Formation : Adapter son système fourrager au changement climatique**

Le **12/10/2023** à Albi de 9h30 à 17h30

Au programme : L'impact du changement climatique sur les systèmes fourragers. Comment estimer son autonomie fourragère et sécuriser ses stocks ? Les leviers possibles avec un approfondissement de quelques leviers (diversification des ressources, optimisation des surfaces en pâturage).

Contact : Caroline Auguy -  
c.auguy@tarn.chambagri.fr - 06 69 32 03 37



### **L'accompagnement personnalisé de la Chambre d'agriculture**

#### **Vous souhaitez mettre en place un pâturage tournant performant ?**

Nous vous proposons un accompagnement SUIVI PATURAGE de 3 à 4 visites au cours de la saison, pour mettre en place et ajuster la sole de pâture. Un pâturage optimisé c'est de l'herbe de qualité et des surfaces gagnées !

#### **Vous souhaitez l'avis d'un conseiller sur l'état de vos prairies et la conduite à tenir pour les régénérer ?**

Nous vous proposons une visite TOP FOURRAGES de 2 à 3 h sur votre exploitation, avec un diagnostic de l'état de vos prairies et des préconisations de remise en état si besoin.

#### **Vous souhaitez réfléchir plus globalement sur les pistes d'amélioration possible de votre système fourrager ?**

Nous vous proposons un accompagnement BATIR ET AMELIORER SON SYSTEME FOURRAGER avec :

- une visite pour analyser vos pratiques et identifier les points forts et marges de progrès de votre système,
- une visite pour vous présenter des optimisations répondant avec vos aspirations.

Contact : Nathalie CASTEL (Assistante des conseillers fourrages) - 05 63 48 83 84.



### **Des pratiques innovantes ? Des expériences à partager ? Des envies de sujets à aborder ?**

Faites nous part de vos idées en 3 clics.  
Merci à vous.

[Cliquez ici](#)

### **Accès aux anciens articles de la Newsletter Fourrages**

[Cliquez ici](#)

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



### Les conseillers Fourrages à votre écoute :

<b>Caroline AUGUY</b> Conseillère fourrages Montagne-Lauragais <b>06 69 32 03 37</b> <b>05 31 80 99 70</b>	<b>Alexis GANGNERON</b> Conseiller fourrages Ségala-Gaillacois <b>06 69 08 92 74</b> <b>05 63 48 83 83</b>	<b>Emmanuel CAMPAGNE</b> Prairies naturelles et gestion des surfaces pastorales <b>05 63 48 84 31</b>	<b>Maëva COLOMBET</b> Conseillère Cultures fourragères <b>06 69 45 08 56</b> <b>05 63 48 83 87</b>
--	--	---	--



### Chambre d'Agriculture du Tarn

Service Agronomie Productions  
96 rue des agriculteurs  
CS 53270  
81011 ALBI CEDEX 9  
[https://tarn.chambre-  
agriculture.fr](https://tarn.chambre-agriculture.fr)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous recevez nos actualités car vous avez souscrit à un de nos services.  
Pour une bonne réception, ajoutez notre adresse mail à votre carnet d'adresses :  
[fourrages@tarn.chambagri.fr](mailto:fourrages@tarn.chambagri.fr)

Conformément au règlement n°2016/679, dit Règlement général pour la protection des données (RGPD), vous retrouverez toutes les informations sur vos droits et notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet à l'adresse suivante <https://tarn.chambre-agriculture.fr/pratique/donnees-personnelles-ca81/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur des prestations, formations et actualités réglementaires, vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur :  
[Se désinscrire](#)

